



Mesdames et Messieurs les parents d'élèves de 6^e et de 5^e

Le lundi 18 mai, les élèves de 6^e et 5^e pourront reprendre les cours au collège. Les parents qui le souhaitent peuvent décider de garder leur enfant à la maison. Il n'en sera pas tenu rigueur. Les élèves qui resteront à leur domicile continueront à bénéficier d'un enseignement à distance, selon les disponibilités des enseignants.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les établissements scolaires. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants au collège en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'établissement.

L'application stricte du protocole sanitaire destiné à limiter la propagation du coronavirus, nous impose un fonctionnement assez différent de ce que nous avons connu avant le confinement. Je vais vous décrire l'intégralité des mesures prises afin que vous les connaissiez et puissiez y préparer votre enfant et l'inciter à respecter l'ensemble des gestes barrière.

Le port du masque est obligatoire et ce, dès la montée dans le bus.

A l'arrivée au collège, les bus s'arrêteront, l'un après l'autre devant le portail pour laisser descendre les élèves qui rentreront directement dans l'établissement.

En passant sous le porche, ils devront se désinfecter les mains au gel hydro alcoolique (des distributeurs y seront positionnés).

Ils s'arrêteront ensuite à la première cour (celle de l'entrée à la cantine), où ils seront pris en charge par des Assistants d'éducation, par groupes de 15 élèves maximum de chaque classe.

Les assistants d'éducation les accompagneront, dans le respect de la distanciation sociale, vers le lieu de mise en rangs où les professeurs viendront les chercher.

Un même groupe de 15 élèves maximum, occupera toujours la même salle de classe. Ce seront les professeurs qui changeront de salle à chaque heure. Un même élève devra occuper la même place toute la journée. Les salles et le mobilier seront nettoyés et désinfectés chaque soir. Les tables seront positionnées de façon que les élèves soient éloignés les uns des autres d'au moins un mètre.

Il ne sera pas possible aux enseignants d'utiliser du matériel pédagogique collectif, pour éviter le passage de main en main. Pour la même raison, les élèves ne pourront pas se

prêter de matériel (stylos, feuilles, etc.). Il faudra donc bien organiser son cartable pour disposer du matériel nécessaire.

Pour le cours d'Arts plastiques, les élèves devront apporter, feutres, crayons de couleur, ciseaux, bâton de colle et papier blanc (ce que vous avez à la maison).

Les casiers des élèves seront fermés jusqu'à nouvel ordre. Les élèves qui auraient besoin de récupérer des affaires devront s'adresser aux CPE.

Le CDI ne sera pas accessible aux élèves

Dans la cour, les tables de ping-pong, les tables et bancs en bois, les terrains de jeux collectifs ne seront plus accessibles. Les élèves devront scrupuleusement respecter les gestes barrière et la distanciation sociale. Il ne sera pas possible d'échanger des objets, de jouer au ballon et tous les jeux susceptibles d'amener des contacts physiques.

Les toilettes : les toilettes des étages seront ouvertes. Les élèves pourront s'y rendre à l'interclasse si besoin, accompagnés par un assistant d'éducation qui veillera à gérer les flux. Les toilettes du hall du bâtiment 21 et celles de l'internat seront ouvertes aux récréations et les flux d'élèves seront gérés par des assistants d'éducation. Toutes les toilettes seront équipées de savon et de serviettes papier. Les élèves devront se laver les mains à l'entrée et à la sortie des toilettes.

Des distributeurs de gel hydro alcoolique seront disponibles dans les couloirs et dans les salles. Les élèves seront incités à les utiliser à chaque entrée et sortie des salles de classe.

Les toilettes seront nettoyées et désinfectées plusieurs fois par jour, chaque soir et après chaque récréation. Les poignées de portes des salles de classe seront désinfectées plusieurs fois par jour.

Les salles de classe seront nettoyées et désinfectées chaque soir.

La cantine sera ouverte, mais avec un fonctionnement très différent de celui auquel nous sommes habitués.

Les repas servis aux élèves seront des repas froids, complets, cuisinés sur place. Ils comprendront une salade composée, une protéine, un laitage, un dessert, du pain et une bouteille d'eau. J'attire votre attention sur le fait qu'il ne s'agit en aucun cas des repas à emporter servis lors des sorties scolaires. Il s'agit bien de repas cuisinés sur place. Ils seront servis sur un plateau individuel. Il n'y aura pas de self-service. Les élèves, par groupes de 15, et sous la surveillance d'un assistant d'éducation, se laveront les mains avant d'entrer dans le réfectoire. Ils entreront et iront s'asseoir aux places auxquelles auront été disposés les plateaux repas, par les agents.

A la fin de leur repas, les élèves déposeront leur plateau à l'endroit habituel et se laveront les mains.

Les repas sont préparés dans les cuisines de l'établissement dans le respect de toutes les règles du protocole sanitaire.

Nous vous demandons de fournir à votre enfant une gourde ou une petite bouteille d'eau pour ses besoins en journée, afin qu'il l'ait dans son cartable à disposition.

A titre exceptionnel pour cette fin d'année, les repas seront facturés « au ticket », c'est-à-dire au repas pris. Il n'y aura pas de facturation au forfait. La formule retenue sera, sur la durée, plus avantageuse financièrement pour les familles. En effet, en fonction du nombre de groupes par classe (peut-être 2 pour chaque classe), il est possible que les emplois du temps de chaque groupe ne couvrent pas tous les jours de la semaine.

A titre exceptionnel aussi, les élèves pourront apporter leur propre panier repas, au choix des familles. Sachez cependant qu'il ne pourra être mis au frais et que vous devez donc prévoir des aliments qui ne risquent pas de se dégrader. L'établissement ne pourrait être tenu pour responsable des conséquences de la consommation d'un panier repas.

Nous attendons de savoir quels sont les élèves qui viendront au collège pour déterminer les aménagements des emplois du temps.

Pour les 18 et 19 mai, je vous invite à inscrire votre enfant au plus tard le lundi 11 mai à 9 heures, [en suivant ce lien](#) (vous connecter d'abord puis CTRL + clic). Et vous aurez à faire de même chaque semaine. Vous pourrez retrouver le questionnaire en vous rendant sur la page d'accueil de l'ENT (Rubrique « A ne pas manquer – Modalités de reprise des cours »).

L'engagement est valable pour l'intégralité des jours de la semaine où votre enfant a cours. Les repas, pour les demi-pensionnaires seront, de base, réservés. Il vous revient de les annuler sur ce formulaire, si vous ne voulez pas que votre enfant consomme les repas préparés par la cantine. S'ils ne sont pas annulés, ils seront préparés et devront être facturés.

La présence au collège est obligatoire de 8h à 17h. Il ne sera pas possible de gérer des entrées et des sorties à toute heure de la journée. Les externes seuls pourront quitter l'établissement à midi. Ils devront revenir entre 13h45 et 13h55, pour les cours de l'après-midi.

Afin de préserver le plus possible les personnels de l'établissement, tout en restant au service des parents, les entrées dans l'établissement ne se feront que sur rendez-vous, après avoir expliqué à la personne que vous souhaitez rencontrer, le besoin que vous avez. C'est la personne en question (secrétariat, intendance, vie scolaire, infirmière, etc.) qui évaluera la nécessité d'une rencontre physique, la plupart des questions pouvant trouver une réponse par téléphone. Nous vous demandons donc de téléphoner ou d'envoyer un mail, avant tout déplacement.

J'attire votre attention sur les regroupements de parents qui attendent leur enfant, à la sortie de l'établissement en fin de journée. Vos enfants auront été tenus à distance et auront porté un masque toute la journée. Je vous saurais gré de leur donner l'exemple du respect des gestes barrière et de la distanciation sociale.

Lors de la rentrée le matin, merci de laisser la place pour une circulation fluide des bus. L'arrêt de véhicules individuels devant le grand portail est à proscrire totalement.

Je vous recommande de consulter la liste éditée par le Haut Conseil de la Santé Publique sur les personnes à risques, afin de vous assurer que votre enfant, ou l'un des membres de la famille, n'est pas dans une situation qui fait qu'il est préférable que l'enfant reste à la maison, pour préserver la santé de la personne fragile.

Des personnels sont dans le même cas, c'est la raison pour laquelle tous les enseignants ne seront pas présents dans l'établissement. Ceux qui doivent rester à leur domicile continueront l'enseignement à distance, comme ils l'ont fait pendant le confinement.

Je vous saurais gré de bien vouloir étudier ces règles avec votre enfant afin qu'il ne soit pas surpris en arrivant. Une explication des règles sanitaires sera faite auprès de chaque groupe classe par Mme Sally, infirmière. L'ensemble des autres personnels de l'établissement expliqueront régulièrement et répèteront les consignes.

Nous comptons sur l'action commune des parents et des personnels de l'établissement afin que les jeunes comprennent tout l'intérêt de la mise en place de ces mesures, qui leur paraîtront probablement contraignantes dans un premier temps.

Si un élève devait systématiquement se moquer des gestes barrières, nous ne pourrions le tolérer, en raison du risque accru de propagation du virus pour les autres. Je pourrais être amenée à rendre un enfant à sa famille dans ce cas. J'espère donc votre compréhension et votre appui.

L'organisation que je viens de détailler pourra évoluer au cours du temps, en fonction des constats que nous ferons et des consignes nationales. Si les évolutions sont importantes, vous en serez informés.

Soyez assurés que nous faisons le maximum pour que vos enfants puissent bénéficier des enseignements et ce dans le maximum de sécurité face au virus.

Avec tout le dévouement de l'ensemble des personnels,

La Provisure,

Sylvie BORET



PS : Je profite de ce message pour vous rappeler que selon le calendrier scolaire, le jeudi 21 et le vendredi 22 mai ne sont pas des jours de classe.